

**CONTRIBUTION DE SAVE THE CHILDREN**  
**Deuxième conférence de reconstitution des ressources du PME**  
**26 juin 2014**

*Save the Children s'engage à maintenir, et vise à augmenter, son financement des programmes d'éducation de base au cours de la période de reconstitution. Conformément à nos engagements en matière d'éducation dans les situations d'urgence, nous promettons de consacrer au moins 4 % de l'aide humanitaire à l'éducation et incluons ce secteur dans la première phase de traitement des situations d'urgence d'ici la fin de 2018.*

*Au cours de la période de reconstitution, Save the Children prendra activement part aux Groupes locaux de partenaires de l'éducation dans les pays partenaires où nous sommes présents, en fournissant des données complémentaires pour informer le développement et la revue des plans sectoriels de l'éducation en réaction aux situations de crise. Save the Children continuera à affiner ses indicateurs relatifs à l'accès, à la qualité et aux apprentissages, au moyen du Cadre d'environnement d'apprentissage de qualité, et nous nous engageons à intégrer ce cadre à tous nos programmes d'ici 2018. De plus, au cours de la période 2015 - 2018, Save the Children œuvrera au suivi des budgets de l'éducation et plaidera pour des investissements accrus et plus équitables dans le secteur de l'éducation.*

*Save the Children est déterminé à faire progresser l'équité et l'apprentissage au cours de la période de reconstitution et à contribuer au renforcement des systèmes d'éducation nationaux en mettant un accent particulier sur les enfants exclus et marginalisés. Pour prolonger cette politique, nous continuerons de soutenir les améliorations en termes de qualité de la formation des enseignants dans les pays où nous agissons et, à partir des enseignements tirés de notre expérience en matière de programmes et de collaboration avec nos partenaires, nous alimenterons une base de données factuelles pour informer la conception d'approches efficaces permettant d'améliorer l'équité et l'apprentissage dans le secteur de l'éducation.*